

Duplicata

GREFFE
DU
TRIBUNAL DE COMMERCE
DE PERIGUEUX

R E C E P I S S E D E D E P O T

3 AVENUE GEORGES POMPIDOU 24009 PERIGUEUX CEDEX

TEL: 05 53 45 60 00

ACCES MINTEL GRAND PUBLIC:***** 08 36 29 11 11 *****

(COMPOSER CE NO AU TELEPHONE, LE VALIDER SUR VOTRE MINTEL).

S F J C O

LA BREGERE
BOULAZAC
24759 TRELISSAC CEDEX

V/REF :
N/REF : 68 B 19 / A-1183

LE GREFFIER DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE PERIGUEUX CERTIFIE
QU'IL LUI A ETE DEPOSE A LA DATE DU 02/07/2002, SOUS LE NUMERO A-1183,

P.V. D'ASSEMBLEE DU 27/03/2002

MODIFICATION DE(S) COMMISSAIRE(S) AUX COMPTES

... CONCERNANT LA SOCIETE
GROUPE LA BREGERE

SOCIETE ANONYME
RUE MAX BAREL "LA BREGERE"
BOULAZAC
24750 BOULAZAC

R.C.S PERIGUEUX 788 040 921 (68 B 19)

LE GREFFIER

Tous les documents déposés au greffe, quelle que soit leur nature, sont sans valeur.

LE GREFIER DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE PERIGUEUX
LE 02/07/2002

**« GROUPE LA BREGERE »
SOCIETE D'EXPERTISE COMPTABLE
ET DE COMMISSARIAT AUX COMPTES**

**SOCIETE ANONYME
AU CAPITAL DE 600.000 EUROS
SIEGE SOCIAL : Rue Max Barel – La Brégère
BOULAZAC (Dordogne)**

788 040 921 R.C.S PERIGUEUX



COPIE CONFORME
Le Président,

**EXTRAIT DE L'ASSEMBLEE GENERALE
ORDINAIRE ANNUELLE DU 27 MARS 2002**

L'AN DEUX MIL DEUX, et le mercredi vingt-sept mars, à quatorze heures,
au siège social,

Les Actionnaires

CINQUIEME RESOLUTION

**DEMISSION DU COMMISSAIRE AUX COMPTES TITULAIRE ET
NOMINATION DE NOUVEAUX COMMISSAIRES AUX COMPTES
TITULAIRE ET SUPPLEANT**

L'Assemblée Générale a pris note de la démission de Monsieur Roger CASSAGNE de ses fonctions de Commissaire aux Comptes titulaire en date du 14 décembre 2001, pour cause de départ en retraite.

En conséquence, l'Assemblée Générale décide de nommer en remplacement de Monsieur Roger CASSAGNE, Monsieur Paul FIRBAL, Commissaire aux Comptes suppléant actuel de la société, qui devient Commissaire aux Comptes titulaire pour la durée du mandat restant à courir, soit jusqu'au jour de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle qui sera appelée à statuer sur les comptes de l'exercice qui sera clos le 30 septembre 2003.

Et décide de nommer en qualité de Commissaire aux Comptes suppléant en remplacement de Monsieur Paul FIRBAL pour la durée du mandat restant à courir, soit jusqu'au jour de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle qui sera appelée à statuer sur les comptes de l'exercice qui sera clos le 30 septembre 2003 :

- Monsieur Christophe TROULIER,
Né le 20/02/1971 à SAINT FLOUR (Cantal),
Demeurant 2 bis, rue du Pont Notre Dame
MENDE (Lozère)

L'Assemblée charge son Président, Monsieur Gilbert SOULIER, de faire part de leurs nominations à Monsieur Paul FIRBAL et Monsieur Christophe TROULIER.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

SIXIEME RESOLUTION

POUVOIRS

L'Assemblée Générale confère tous pouvoirs au porteur d'un original ou d'une copie certifiée conforme du présent procès-verbal pour effectuer partout où besoin sera les formalités nécessaires.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée à quinze heures quinze minutes.

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signée par les membres du bureau pour valoir ce que de droit.

LE PRESIDENT

M. Gilbert SOULIER

LES SCRUTATEURS

M. Dominique DELSART

M. Hervé MARTRECHARD

LE SECRETAIRE

M. Pascal CHAUMEIL